

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, tenue à la salle de délibérations du conseil, le lundi 2 mai 2022 à 19 h 30.

PRÉSENCES :

Madame : Martine Verville, mairesse
Mesdames les conseillères : Carolle Bouchard
Marlène Deschesnes
Josée Lavoie
Messieurs les conseillers : Martial Gauthier
Tony Paré
Bruno Simard

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Danielle Bernard,
directeure générale et greffière-trésorière

1. MOT DE BIENVENUE

2. ADMINISTRATION

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022 et de la séance extraordinaire tenue le 11 avril 2022
- 2.3. Déclaration des conflits d'intérêts
- 2.4. Approbation des salaires nets pour le mois d'avril 2022
- 2.5. Liste des comptes d'avril 2022

3. RÉOLUTIONS

- 3.1. Vente pour non-paiement de taxes
- 3.2. Eau potable et eaux usées
- 3.3. Aménagement comestible (legs du 100^e Caisse populaire des Plainnes Boréales)
- 3.4. Changement de signataires au comptes, documents et effets
- 3.5. RIM emploi

4. VOIRIE

- 4.1. Clause carburant 2021-2022 (contrat de déneigement)
- 4.2. Programme d'aide à la voirie locale
- 4.3. Demande d'aide financière – volet de l'entretien des chemins à double vocation

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Rémunération directrice générale et greffière-trésorière par intérim

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1. Camp de jour
- 6.2. Héritage agricole Lac-St-Jean Inc.
- 6.3. Tirage de 4 terrains saisonniers au camping "Au soleil levant"
- 6.4. Chalet des Loisirs
- 6.5. Internet camping

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1. Ajout d'un nouvel objet à l'entente intermunicipale G.E.A.N.T.

8. CORRESPONDANCE

9. RAPPORT DES COMITÉS

10. AFFAIRES NOUVELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE

À 19 h 30, la mairesse, madame Martine Verville, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

511-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Marlène Deschesnes,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2.2. EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 AVRIL 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 11 AVRIL 2022

512-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Josée Lavoie

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022.

513-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Martial Gauthier

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 avril 2022.

2.3. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt à déclarer.

2.4. APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS D'AVRIL 2022

514-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Carolle Bouchard

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte le dépôt du journal des salaires nets au montant de 8 842,76 \$ pour le mois d'avril 2022.

2.5. LISTE DES COMPTES D'AVRIL 2022

515-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Carolle Bouchard

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la liste des comptes à payer par le fonds général au montant de 14 430,49 \$ ainsi que celles des comptes à payer par le fonds d'immobilisations au montant de 434 373.90 \$ pour le mois d'avril 2022.

3. RÉSOLUTIONS

3.1. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions de l'article 1023 du *Code municipal du Québec* (CMQ), la municipalité a donné la consigne de transmettre à la MRC la liste des immeubles pour lesquelles les taxes municipales n'ont pas été payées dans le délai imparti par son propriétaire;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 1038 du CMQ, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sur autorisation du conseil, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication;

516-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Josée Lavoie, **APPUYÉ** par Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines nomme Danielle Bernard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, pour enchérir, pour et au nom de la Municipalité, dans le cadre de la vente des immeubles pour non-paiement des taxes qui se tiendra au siège social de la MRC de Maria-Chapdelaine le 9 juin prochain à compter de 10 h.

3.2. EAU POTABLE ET EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines a été mandatée par la Régie intermunicipale G.E.A.N.T. à la direction du volet de l'eau potable et des eaux usées;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur.trice général.e et greffier.ère-trésorier.ère est assuré par intérim;

517-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Marlène Deschesnes, **APPUYÉ PAR** Martial Gauthier

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines demande à la régie intermunicipale G.E.A.N.T. de mandater une autre municipalité partie de l'entente pour assurer la direction du volet eau potable et eaux usées.

3.3. AMÉNAGEMENT COMESTIBLE (LEGS DU 100^e CAISSE POPULAIRE DES PLAINES BORÉALES)

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire d'Albanel fête son 100^e anniversaire d'existence ;

CONSIDÉRANT QUE pour cette occasion, la Caisse populaire des Plainnes boréales désire créer un legs tangible et permanent pour les cinq municipalités situées sur son territoire ;

518-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Josée Lavoie

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plainnes accepte la proposition de la Caisse populaire des Plainnes Boréales de créer un aménagement comestible s'intégrant aux aménagements existants, de forme hexagonale qui rappelle le logo de Desjardins.

3.4. CHANGEMENT DE SIGNATAIRES AUX COMPTES, DOCUMENTS ET EFFETS

CONSIDÉRANT QUE Pascale Deschesnes a quitté ses fonctions de directrice générale et greffière-trésorière le 11 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE les documents et les chèques nécessitent deux signatures;

CONSIDÉRANT QUE l'AccèsD entreprises ne nécessite qu'une seule signature;

519-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Carolle Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE retirer Pascale Deschesnes à titre de signataire des documents et des effets bancaires auprès des institutions financières;

QUE Martine Verville, mairesse et Danielle Bernard, adjointe-administrative, directrice générale et greffière-trésorière par intérim soient autorisées à signer les documents et les chèques de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plainnes auprès des diverses institutions financières avec lesquelles la Municipalité fait affaire;

DE nommer Danielle Bernard comme administratrice principale dans AccèsD Affaires en remplacement de Pascale Deschesnes.

3.5. RIM EMPLOI

CONSIDÉRANT QUE RIM emplois augmente la visibilité des offres d'emploi;

CONSIDÉRANT QUE le bulletin RIM Emplois est envoyé à plus de 15 200 abonnés en recherche d'emploi ou de possibilités d'avancement;

CONSIDÉRANT QUE l'abonnement permet l'affichage de tous nos offres d'emploi en affichage régulier;

CONSIDÉRANT QUE plus de 150 000 visites par mois dans la section Emplois sont répertoriées;

CONSIDÉRANT QUE l'abonnement annuel corporatif est établi selon la population et est de 140 \$ pour la Municipalité;

520-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Simard, **APPUYÉ PAR** Marlène Deschesnes,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines s'abonne à RIM Emploi pour une période d'un an et s'acquitte des frais d'inscription au montant de 140 \$.

4 VOIRIE

4.1 CLAUSE CARBURANT 2021-2022 (CONTRAT DE DÉNEIGEMENT)

521-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Martial Gauthier, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'ajustement de carburant du contrat de déneigement pour la saison 2021-2022 au montant de 3 169,39\$ à Fernand Boilard Inc..

4.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

CONSIDÉRANT QUE le volet « Projets particuliers d'amélioration » du Programme d'aide à la voirie locale accorde une aide financière pour l'amélioration des routes sous compétence municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines vise à assurer l'occupation et la vitalité du territoire;

POUR CES MOTIFS,

522-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines présente un projet de revêtement mécanisé de la chaussée visant à améliorer la sécurité et/ou la fonctionnalité de la route pour un montant de 60 000 \$.

4.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET DE L'ENTRETIEN DES CHEMINS À DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères, quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins, sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la route du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant le chemin emprunté par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2021;

Nom du chemin sollicité	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés/an
Route Doucet	5,03	Bois brut	438

523-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Simard, **APPUYÉ PAR** Marlène Deschesnes

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 5.03 km.

5 RESSOURCES HUMAINES

5.1 RÉMUNÉRATION DIRECTEURE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE Danielle Bernard occupe le poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim depuis le 11 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'augmenter sa rémunération;

524-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Martial Gauthier, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le taux horaire soit fixé à 30 \$ pour la période à laquelle elle occupera le poste à la direction générale en cumul avec son poste d'adjointe administrative.

5.2 OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR. TRICE GÉNÉRAL. E ET GREFFIER. ÈRE-TRÉSORIER. ÈRE

525-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Josée Lavoie

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines ouvre et publie la poste de directeur.trice général.e et greffier.ère-trésorier.ère sur Facebook et sur le site RIM emplois.

6 LOISIRS ET CULTURE

6.1 CAMP DE JOUR

526-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE fixer les tarifs d'inscriptions au camp de jour à 50 \$/semaine pour le premier enfant et 40 \$/semaine pour les enfants suivants des résidents de la Municipalité et que 5 \$/enfant/semaine additionnel soit ajouté pour les non-résidents.

6.2 HÉRITAGE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QU'Héritage agricole Lac-St-Jean est déjà un assuré additionnel en responsabilité civile de base au contrat de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles activités sont projetées par cet OBNL;

CONSIDÉRANT QUE FQM Assurances accepte de couvrir les activités de location de salle pour les mariages, baptêmes, 50^e anniversaires, réceptions d'employés et de familles et organisation d'événements et de spectacles, moyennant une surprime annuelle;

527-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Carolle Bouchard, **APPUYÉ PAR** Marlène Deschesnes

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines :

- Transmette une nouvelle proposition « Assuré additionnel » mise à jour et signée pour les activités ainsi que toutes les informations de cet OBNL;
- Acquitte la surprime annuelle au montant 250 \$ (taxes en sus);et
- Facture la surprime à Héritage agricole Lac-Saint-Jean Inc.

6.3 TIRAGE DE 4 TERRAINS SAISONNIERS AU CAMPING "AU SOLEIL LEVANT"

Tirage de 4 terrains saisonnier au camping « Au soleil levant »

Les gagnants sont : Maëlle Bouchard et Alexandre Delisle
Amélie Simard et Simon Bernard
Marc Laroche
Et Denis Lavoie

Les gagnants seront contactés pour déterminer les emplacements qu'ils occuperont.

6.4 CHALET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT que les élèves de 5^e et 6^e année de l'école Saint-Lucien de Saint-Edmond-les-Plaines ont préparé une pièce de théâtre pendant l'année scolaire dans le cadre de leur cours en Art dramatique;

528-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Carolle Bouchard, **APPUYÉ PAR** Marlène Deschesnes

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité prête gracieusement la salle Chalet des Loisirs afin que les élèves puissent pratiquer et présenter la pièce de théâtre.

6.5 INTERNET CAMPING

Des soumissions seront demandées afin de doter le camping du réseau Internet sans fil..

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 AJOUT D'UN NOUVEL OBJET À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE G.E.A.N.T.

CONSIDÉRANT l' « Entente intermunicipale visant le maintien de la régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets » signée par la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines et approuvée par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en vertu d'un avis donné le 23 juin 2021 et publié dans la Gazette officielle du Québec du 10 juillet 2021 (ci-après «Entente 2021»);

CONSIDÉRANT QUE les parties souhaitent modifier l'Entente 2021 afin d'y ajouter :

- Un nouvel objet, soit «la fourniture de services relatifs à la sécurité et la salubrité concernant les animaux », lequel objet est inapplicable à la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Une clause d'exclusivité faisant en sorte que les services prévus à l'Entente 2021 ne peuvent être rendus que par la Régie;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil estime opportun de signer l'*Entente* modifiant l' « *Entente intermunicipale visant le maintien de la Régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets* » qui lui a été présentée;

529-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Carole Bouchard, **APPUYÉ PAR** Marlène Deschesnes

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Martine Verville, mairesse, et Danielle Bernard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim soient autorisées à signer l'*Entente modifiant* l'« *Entente intermunicipale visant le maintien de la Régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets* »

8 CORRESPONDANCE

9 RAPPORT DES COMITÉS

9.1 SUIVI DU CONSEIL

Les conseillers font un suivi des rencontres de leurs différents comités respectifs.

10 AFFAIRES NOUVELLES

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

530-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR Marlène Deschesnes

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la présente assemblée soit et est levée à 21 h 15.

MARTINE VERVILLE
Mairesse

DANIELLE BERNARD
Directeure générale et greffière-trésorière par intérim

« Je, Martine Verville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Martine Verville, mairesse